



PROTOCOLE D'ACCÈS AUX STADES COVID-19

POUR LES ENTRAÎNEMENTS

1. Entrée interdite aux accompagnateurs : les joueurs sont récupérés 10 minutes avant le début de l'entraînement au portail. Le portail est ensuite fermé, les retardataires ne pourront plus intégrer l'entraînement.
2. Port du masque **OBLIGATOIRE** pour tout le monde. **EXCEPTÉ** pendant le jeu pour les **JOUEURS, ARBITRES, ENTRAÎNEMENTS**
3. Lavage des mains au gel hydro-alcoolique obligatoire à l'entrée et à la sortie
4. Maintien de la distanciation physique pour tous SAUF pendant le jeu.
5. Récupération des joueurs au portail à la fin de l'entraînement.

POUR LES PLATEAUX/ MATCHS

SI LA RENCONTRE NE SE FAIT PAS À HUIT CLOS

1. **PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE** pour toutes les personnes majeures. A partir du 1 octobre 2021, pour les plus de 12 ans également.
2. Pour les accompagnateurs et les spectateurs, si le match se déroule sur l'honneur possibilité d'assister au match assis dans les tribunes en respectant les règles de distanciation physique.

3. Pour les accompagnateurs et les spectateurs si le match se déroule sur le synthétique les personnes doivent se trouver en dehors de l'enceinte sportive (Pas de places assises)

ACCÈS AUX VESTIAIRES

Joueurs, entraîneurs, arbitres et officiels uniquement.

1. Port du masque, excepté sous la douche.
2. Lavage des mains au gel hydro-alcoolique obligatoire à l'entrée et à la sortie.
3. Dans la mesure du possible, les fenêtres doivent rester ouvertes.
4. Maintien de la distanciation physique dans le vestiaire.
5. Nombre de joueurs limités dans le vestiaire selon l'espace permettant d'assurer le maintien de la distanciation physique et l'éventuel sens de circulation.
6. Durée de séjour dans le vestiaire réduit au minimum de temps.

MIS À JOUR LE 23/08/2021